



Photo Le Forban – Jean-Yves Le Diascorn

Le mot du Maire :

Tous les cinq ans, les Communes doivent recevoir à leur tour les gens du voyage, de mi-juin à fin août. Vannes agglo, pour le compte de la Préfecture devait aménager un terrain sur la Commune !

J'ai refusé fermement cette implantation, en ma qualité de Maire et de Vice-président « économie » de Vannes agglo. Après de très nombreuses démarches et rencontres, j'ai obtenu de Vannes agglo et de la Préfecture, que les gens du voyage ne s'implantent plus sur la Commune du Bono. Je profite de la parution du Bon'Echo pour vous en informer.

Après le vote du budget 2016, fin mars et comme nous l'avions annoncé, nous avons entrepris une révision des Plans Pluriannuels de Fonctionnement et d'Investissements, tenant compte de nos possibilités financières actualisées.

A cet effet, j'ai décidé de soumettre à la réflexion des élus, l'étude d'un programme d'investissements sur la base de ce qui précède. Elle sera suivie d'une communication destinée à l'ensemble de la population.

Gérer une commune, c'est comme gérer une entreprise avec des contraintes particulières supplémentaires. Il est parfois, nécessaire de réviser les priorités en tenant compte des besoins et de leur faisabilité par rapport aux moyens financiers dont on dispose.

Depuis quelques temps, la municipalité fait l'objet d'attaques, de rumeurs et de contre-vérités destinées à semer le trouble, nous accusant par exemple de « naviguer à vue » et de « pratiquer la politique de la terre brûlée »... Je tiens donc personnellement à apporter les précisions suivantes :

- Si les charges à caractère général ont augmenté de 24 % entre 2014 et 2016, c'est principalement dû :
 - ✓ à la location de locaux pour permettre aux associations de poursuivre leurs activités après la fermeture des bâtiments insalubres, vétustes et dangereux de l'ancienne école (32 000 €),
 - ✓ à l'augmentation du coût d'entretien des voiries et réseaux divers (ZAC notamment - 20 000 €),
 - ✓ à l'augmentation des tarifs électriques et à l'éclairage public de la ZAC (15 000 €),
 - ✓ au changement comptable d'imputation budgétaire à la demande du Trésor Public (participation au syndicat mixte pour 30 000 €), qui s'annule par ailleurs...

Sans elles, l'écart entre 2014 et 2016 se résume à 1,8 % (équivalent à l'inflation sur 2 ans...), qui ne sont pas imputables à « une gestion irresponsable ».

- Plus globalement, l'ensemble des charges de fonctionnement a progressé de 7,9 %, s'expliquant par
 - ✓ La prise en charge des TAP (Temps d'Activité Périscolaire) car nous avons pris la décision de ne pas en répercuter le coût sur les familles, par soucis d'équité (50 000 €),
 - ✓ Le recrutement de l'assistante de conservation du patrimoine (33 000 €).

Je trouve intellectuellement malhonnête l'utilisation de certains chiffres, à des fins purement politiques, par un ancien responsable des finances possédant toutes les informations précitées, étudiées en Commission Finances et en Commission d'Appel d'Offres dont il est membre, sans parler des réunions de travail avec l'ensemble des élus auxquels le projet de budget a été présenté et commenté.

Je rappelle que nous avons fait le choix d'une augmentation progressive de 1 % de la fiscalité locale pour ne pas peser trop fortement sur le budget des ménages, contrairement à l'augmentation brutale de 5 % imposée, en son temps, par la précédente mandature ! Peut-on parler de matraquage fiscal ?

Concernant les associations, je rappelle également que nous avons mis à la disposition de celles qui ont dû être relogées après la fermeture non contestée de l'ancienne école, des espaces mutualisés pour leur permettre de poursuivre et développer leurs activités sans interruption et en toute sécurité pour leurs adhérents. Lors de la réunion organisée le 7 mars dernier avec toutes les associations du Bono, nous nous sommes engagés à reloger, le moment venu, celles qui occupent actuellement des locaux loués, dans des espaces mutualisés adaptés aux différentes activités.

Quant aux projets contestés par le « groupe d'expression » et l'opposition, je me bornerai à souligner qu'ils sont en phase avec le programme pour lequel nous avons été élus à plus de 58 % !

Je suis le Maire des quelques 2500 citoyens du Bono, je ne l'oublie pas et souhaite, en dehors de la gestion courante, équiper notre Bono, si envié par beaucoup, des équipements publics nécessaires et utiles pour une vie locale conviviale et dynamique, ce qui fait la force de notre territoire.

Je vous invite à faire confiance à votre équipe municipale dont la priorité est de servir l'intérêt général de la commune et de ses habitants, et non pas la satisfaction d'intérêts particuliers.

Bon printemps à tous.

Jean LUTROT

PROGRAMME DES EVENEMENTS

Jeudi 5 mai – Chapelle Notre Dame de Bequerel

- ✓ **11h00** - Messe inter paroissiale Le Bono/Plougoumelen avec vente de gâteaux pour la restauration de la Chapelle Notre Dame de Bequerel.

Dimanche 8 mai – Cérémonie commémorative du 8 mai 1945

- ✓ **10 h** - Messe à l'Eglise de Plougoumelen
- ✓ **11 h 00** – rassemblement et dépôt de gerbe au monument aux morts de Plougoumelen
- ✓ **11 h 30** – rassemblement et dépôt de gerbe au monument aux morts du Bono
- ✓ **12 h 00** – vin d'honneur salle Jean Le Mené

Dimanche 15 mai – Eglise Saint-Gildas - Auray – Célébration des confirmations – 10 h 30

Mardi 17 mai – Club de l'Amitié

- ✓ **07h 30 - Sortie d'Erquy au Cap Frehel par la mer**
Adhérents 70€, non-adhérents 75€. Inscription auprès de Liliane MAHEO : 02.97.57.93.39

Samedi 21 mai – Opération berges propres

La municipalité organise une matinée de nettoyage des sentiers côtiers du Bono. Un appel est lancé aux familles et aux personnes qui souhaitent y participer. Rendez-vous devant la Mairie à 8h30.

Inscription à l'accueil de la mairie ou par téléphone au : 02.97.57.88.98.

Des gants et des sacs poubelles vous seront remis. Un casse-croûte sera servi à l'issue de cette matinée de travail, à 12h30, Place du Banc Marie si le temps le permet ou Salle du foyer en cas d'intempéries.

Samedi 21 mai – Le FORBAN – Fête sur le port

- ✓ **A partir de 15 h 30**, le programme prévoit : accueil des bateaux invités, tannage des voiles à l'ancienne, tombola, buvette et animations musicales diverses (musique traditionnelle et chants de marin),
- ✓ **En soirée**, après quelques discours, apéritif musical, restauration sur le port, tirage des numéros gagnants de la tombola et soirée dansante.

Vendredi 27 et samedi 28 mai – FOLK CLUB -

Le Folk Club du Bono créé l'évènement « **BONO IRISH CRAIC** ».

- ✓ **Vendredi 27 – 21 h** : session de musique irlandaise au bar « Le P'tit Mousse »,
- ✓ **Samedi 28 – 21 h 30** : concert de musique irlandaise avec le Trio O'Loughlin, Delany et Barry – salle Jean le Mené. Tarifs : de 6 à 10 €.

Venez profiter d'une ambiance conviviale aux couleurs de l'Irlande. Informations complémentaires sur : www.folkclubbono.fr.

Vendredi 3 juin – Club de l'Amitié – salle du foyer

- ✓ **A partir de 12 h, Déjeuner paëlla** – ambiance assurée - adhérents 15€, non-adhérents 17€ - Renseignements et inscription auprès de Liliane MAHEO : 02.97.57.93.39

Samedi 4 juin – ASMP – Le club de football fête ses 50 ans (1966-2016)

A cette occasion et pour marquer l'évènement, tous les joueurs ayant évolué sous le maillot du club seront réunis le temps d'une journée.

- ✓ **A partir de 10 h** - tournoi pour toutes les équipes de jeunes (U7 à U15),
- ✓ **Vers 12 h 30** - apéritif en présence de personnalités, d'éducateurs, de dirigeants et des parents des jeunes,
- ✓ **A partir de 14 h 30** - tournoi ou matchs pour les joueurs seniors,
- ✓ **Vers 17 h 30** - match pour les anciens joueurs (+/-50-65 ans ...) Buvette et restauration sur place toute la journée.

Dimanche 5 juin – Eglise de Plougoumelen – Célébration des premières communions – 11 h

PROGRAMME DES EVENEMENTS (suite)

Samedi 11 juin – L'ASMP tiendra son Assemblée Générale – Salle Jean Le Mené

Dimanche 12 juin – Eglise du Bono – Célébration des professions de foi – 11 h

Vendredi 17 au dimanche 19 juin – SNLB – Régates monotype 7,50 et M 750 (appellation du monotype relooké). Depuis 1989, ce rassemblement reste une manifestation majeure par la qualité des régates sur l'eau et la convivialité à terre.

Samedi 18 juin – Récré'Active – Fête de fin d'année

✓ **Après-midi** - Représentation des différentes activités de la saison 2015/2016

Le bureau de l'association cherche de nouvelles recrues pour la saison prochaine. Faites-vous connaître par téléphone au : 06 51 75 36 36 ou par mail : recreactive@laposte.net.

Vendredi 24 juin – Chapelle Notre Dame de Bequerel

✓ **20h30** – concert de « Lyrique et Cie » dirigé par Elfreide Stakiewich au profit de la Chapelle.

Nuit du vendredi 24 au samedi 25 juin – RAID ULTRA MARIN – 12^{ème} édition – Golfe du Morbihan

Ce grand raid représente 177 km à parcourir autour du Golfe du Morbihan, au départ de Vannes.

Environ 700 coureurs passeront au Bono entre 21 h et 4 h du matin. Un ravitaillement « sec » et un poste de secours seront installés sur le port. Des équipes de bénévoles pouvant se relayer de 20 h (mise en place) à 5 h du matin (désinstallation), sont nécessaires. Merci à ceux qui souhaitent s'investir de s'inscrire auprès d'Hervé Cadoret – Tél 02.97.57.89.64 ou par mail : cadoretherve@hotmail.fr.

Pizzeria Le Vieux pont – Animations mai – juin – Chaque vendredi à 19h30

- ✓ 6 mai – Milestone (quator funk rock vannetais)
- ✓ 13 mai – Les Types à pied (chansons francophones festives)
- ✓ 20 mai – The Bloyet Brothers (rock, blues, psychédélique)
- ✓ 27 mai – Théâtre d'impro
- ✓ 3 juin – Hawaiian Pistoleros (mélange entre jazz, western swing, musique hawaïenne et country)
- ✓ 10 juin – Trio Shoro (musique rayonnante, vibrante des couleurs joyeuses de l'Amérique du sud)
- ✓ 17 juin – Léa Rico (jazz comico-sentimentique, poétal)
- ✓ Mardi 21 juin (fête de la musique) Harisson Swing (quartet swing, jazz manouche)

Le club de l'amitié : le premier repas convivial qui a eu lieu le 1^{er} avril a rassemblé une quarantaine de convives. Devant le vif succès remporté par ce rassemblement, l'opération sera renouvelée, tous les 2 mois, pour permettre aux personnes à mobilité réduite de venir passer un agréable moment en compagnie des amis du club.

INFORMATIONS UTILES

Infos familles : relations difficiles avec vos enfants et adolescents ? Tensions familiales ? Interrogations sur votre rôle de parents ? Plusieurs services sont là pour vous accompagner !



✓ **Les pâtes au beurre :** lieu d'accueil et d'écoute pour les futurs parents, parents avec ou sans votre enfant/adolescent. Anonyme, gratuit et sans rendez-vous, une équipe de psychologues vous accompagne en échange d'une collation à partager.

Ses permanences téléphoniques : mardi, mercredi et jeudi de 9 h à 16 h au 06.52.56.04.50 – patesaubeurre.56@gmail.com – patesaubeurre.fr

✓ **Au fil des mots :** lieu d'accueil Enfants/Parents (LAEP), reçoit les enfants de moins de 4 ans accompagnés d'un parent pour un moment de partage convivial, d'échange autour d'activités.

INFORMATIONS UTILES (suite)

Ouvert le lundi de 9 h 15 à 11 h 45 (sauf fériés et vacances scolaires). Service gratuit, pas d'inscription, pas de réservation, on reste le temps que l'on veut. - 19 rue Dieudonné Costes – BADEN – 02.97.58.00.22 – ram@baden.fr

- ✓ **Maison des Adolescents du Morbihan (MDA) – VANNES** : pour les ados de 12 à 18 ans et/ou leurs parents. Rencontres gratuites et confidentielles avec de nombreux professionnels de santé. Plus d'informations : maisondesadolescents@epsm-morbihan.fr

Accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) – Les P'tits Forbans – Le Bono

Pour les vacances d'été vous pourrez inscrire vos enfants le lundi 20 juin 2016 pour le mois de juillet et le lundi 18 juillet 2016 pour le mois d'août, à partir du site internet : www.lebono.fr.

Rappel : L'accueil de loisirs est ouvert tous les mercredis après-midi, toutes les vacances scolaires, ainsi que l'été du mercredi 6 juillet au mercredi 31 août 2016 inclus.

Nouveau : camping à la ferme à Pluvigner les 28 et 29 juillet : initiation au poney et une nuit sous la tente pour les enfants de 5 à 6 ans. Prix : 30€. Inscription au Service Enfance/Jeunesse : 06.82.60.93.18

Accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) « Le Repère » - Plougoumelen

Mini-camps d'été : des places sont disponibles pour les mini-camps (enfants de 7 à 11 ans). Contact et renseignements : Service Jeunesse de la commune de Plougoumelen ou www.plougoumelen.fr.

Conseil Municipal Enfants

Le Conseil Municipal Enfants a été élu le 19 mars. Vous êtes du Bono, âgés de 9 à 11 ans (CM1-CM2) et souhaitez faire partie d'une commission, vous pouvez contacter la mairie au 02.97.57.88.98 ou le Service Enfance/Jeunesse : 06.82.60.93.18.

Deux boîtes à idées seront prochainement en service à l'école et à l'accueil de la mairie pour y recueillir toutes les propositions ou suggestions des enfants.

Ramassage des encombrants : le vendredi 24 juin

Si vous êtes dans l'incapacité de vous déplacer, Vannes agglo dispose d'un service d'enlèvement de vos encombrants. Ce service concerne les objets volumineux suivants : literie (matelas, sommiers) meubles démontés et gros électroménager. **Inscription obligatoire au 02.97.68.33.81.**

Service de broyage des déchets verts

A l'initiative de Vannes agglo, un service gratuit de permanences de broyage des déchets verts sera organisé sur le domaine public, 2 fois dans l'année, dès mai 2016.

La première intervention au Bono est prévue mardi 18 mai de 14 h 30 à 17 h 30.

Un service de broyage existe à domicile. 33 €/heure TTC (3 heures de broyage maximum).

Les personnes intéressées par l'un des deux services devront obligatoirement s'inscrire au préalable auprès de Vannes agglo au 02.97.68.33.81 ou dechets@vannesagglo.fr

Site du Tumulus de Kernours

Dans le cadre de la gestion des espaces naturels sensibles du département, la coupe d'une dizaine d'arbres sera effectuée à partir du 10 mai par l'entreprise Derven. Cette intervention est principalement liée à des contraintes de sécurité : arbres morts ou présentant un danger pour les randonneurs. L'opération est financée par le Conseil Départemental.

SNLB

- ✓ Organisation de sorties nautiques tous les 15 jours depuis fin avril 2016,
- ✓ Formation au permis côtier : reprise des sessions de formation dispensées par un formateur agréé par les Affaires Maritimes. Renseignements et inscription par mail : as-snlb.wix.com/snlb

Amicale de l'école – Kermesse dans l'enceinte de l'école Jean-Louis Etienne

- ✓ **Vendredi 1^{er} juillet à partir de 18h15** – au programme : spectacle des enfants, jeux et petite restauration.